



L'an deux mille vingt-trois le 6 du mois d'avril s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Champenoux après convocation légale du 31 mars, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS

Présents : M. RENKES David – M. LAPOINTE Denis - M. LAURENT Stéphane – M. CRESPIY Jean Claude
M. BARTHELEMY Philippe – M. RAKOTONDAMANITRA Haja – M. GRANDADAM Daniel – M. VOINSON Philippe
Mme FRANCOIS Valérie – M. FAUCHEUR Dominique – M. MARTIN Christophe - M. HOLZER Alain – M. WARION
Jacques M. DE LIBERALLI David - Mme SCHEFFLER Véronique – M. FEGER Serge – M. GUEZET Philippe
Mme CHERY Chantal – Mme RUSTOM Lina - M. MATHEY Dominique – M. GAY Gérard - M. THOMAS Claude
Mme KLINGELSCHMITT Agnès – M. MORESE Yannick – M. FAGOT REVURAT Yannick – M. COLOMBI Philippe
Mme LORETTE Delphine – M. L'HUILLIER Nicolas – M. REGNIERE Patrice - M. FRANCOIS Vincent - M. IEMETTI Jean
Marc – M. BRIDARD Franck - M. BERNARD Philippe – M. DIEDLER Franck – M. GUILLAUME Geoffrey – M. CHANE Alain
M. CAPS Antony - M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. BASTIEN Claude -M. MOUGINET Dominique – Mme ROJAS Magali
M. MATHIEU Denis – M. VINCENT Yvon – M. CERUTTI Alain – M. BAUDOUIN Cédric – Mme HUART Sonia

Procurations : Mme JELEN Nelly à M. CAPS Antony – M. RENAUD Claude à M. MOUGINET Dominique

M. MEVELLEC Mickaël à M. LAURENT Stéphane

Excusé(s) : M. JOLY Philippe – Mme MARANDE Carole -

Secrétaire de séance : Mme FRANCOIS Valérie

L'assemblée dénombrait : **49 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 46

Pouvoirs : 3

Excusés : 2

Votants : 49

Date d'affichage : 14 avril 2023

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 30

Contre : 10

Absentions : 9

EAU/ASSAINISSEMENT

02/04/2023

Fixation des montants de la redevance eau potable pour l'année 2023

Philippe VOINSON, vice-président en charge de l'assainissement de l'eau potable et de la GEMAPI, rappelle que les tarifs ne concernent que la partie sud du territoire gérée en délégation de services public avec la société SAUR pour la distribution de l'eau potable. Une part de la facturation est réglée par l'usager à la SAUR et une part à la Communauté de Communes pour notamment assurer les investissements.

Rappel des tarifs 2022 :

Particuliers

- Abonnement : 10 € / an (HT)
- Consommation M3 : 0.60 €/M3 (HT)

Vente en gros sont concernés : Communauté de Communes du bassin de Pompey, Commune de Pettoncourt, Commune de Courbesseaux et Syndicat des eaux de la Praye.

- Abonnement : 10 € / an (HT)
- Consommation M3 : 0.55 €/M3 (HT)

Pour informations, aux tarifs ci-dessus, il faut rajouter : (tarif 2022)

Part du fermier :

- Abonnement : 37,92 € / an (HT)
- Consommation M3 : 0.8310 €/M3 (HT)

Preservation des ressources en eau (Agence de l'Eau) :

- Consommation M3 : 0.0180 €/M3 (HT)

Consommation part Voie Navigables :

- Consommation M3 : 0.0065 €/M3 (HT)

Lutte contre la pollution (Agence de l'eau) :

- Consommation M3 : 0.35 €/M3 (HT)

Redevance prélèvement à la ressource (Agence de l'eau) :

- Consommation M3 : 0.052 €/M3 (HT)

Il est proposé les tarifs ci-dessous, après consultation en groupe projet mixte hydraulique / finance qui s'est réunie le 13 octobre et le 30 novembre 2022.

Particuliers

- Abonnement : 16 € / an (HT)
- Consommation M3 : 0.90 €/M3 (HT)

Vente en gros. Sont concernés : Communauté de Communes du bassin de Pompey, Commune de Pettoncourt, Commune de Courbesseaux et Syndicat des eaux de la Praye.

- Abonnement : 16 € / an (HT)
- Consommation M3 : 0.55 €/M3 (HT)

Ces propositions d'augmentation résulte notamment :

- de l'augmentation du prix des matériaux +30%,
- d'un programme de renouvellement régulier (une année sur deux) des canalisations d'eau potable afin de limiter les fuites et d'améliorer le rendement du réseau.

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à 30 pour - 10 contre – 9 abstentions :

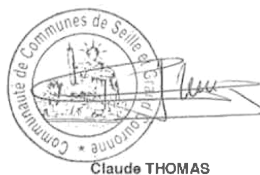
- **Fixe** les tarifs des redevances eau potable secteur (sud) comme indiqués ci-dessous à compter du 01 juin 2023 :

Particuliers

- Abonnement : 16 € / an (HT)
- Consommation M³ : 0.90 € / an (HT)

Vente en gros sont concernés : Communauté de Communes du bassin de Pompey, Commune de Pettoncourt, Commune de Courbesseaux et Syndicat des eaux de la Praye.

- Abonnement : 16 € / an (HT)
- Consommation M³ : 0.55 € / an (HT)



CLAUDE THOMAS
2023.04.13 09:25:29 +0200
Ref:20230412_154004_2-1-O
Signature numérique
le Président